**Les sources de financement des entreprises**

*Dessine-moi l’éco*, en partenariat avec Le Monde.fr et les Journées de l’économie, janvier 2015

Quelles sont les différentes solutions qui s’offrent aux entreprises pour financer leurs projets ?  
Auprès de qui peuvent-elles emprunter ? Comment lever des fonds ? Qu’est-ce que le crowfunding ? Quel est le coût de ces modes de financement ?

**Exploitation pédagogique**

*On peut demander aux élèves de visionner la vidéo et de répondre au questionnaire en amont du chapitre « Comment l’activité économique est-elle financée ? ».*

1. Rappelez comment s’appelle l’opération économique consistant à « acheter du matériel de production ».
2. Quels sont les différents types d’emprunts possibles pour financer des projets ?
3. Quel est le point commun entre un emprunt bancaire et un emprunt obligataire ? Quelle est leur différence?
4. Quelle est la différence entre un emprunt obligataire et l’émission d’actions ?
5. Qu’est-ce qui peut motiver un épargnant à acheter des actions ?
6. Que signifie « love money » ? « business-angels » ?
7. Qu’est-ce que le crowdfunding ?
8. Comment la taille de l’entreprise influe-t-elle sur ses possibilités de financement ?

**Corrigé**

1. C’est l’investissement.
2. L’emprunt peut se faire auprès d’une banque (emprunt bancaire), d’une collectivité locale ou d’une institution visant à encourager la création d’entreprise (prêt d’honneur à un taux faible voire nul) ou par l’émission d’obligations (emprunt obligataire).
3. Dans les deux cas, il s’agit d’une créance acquise sur l’entreprise par l’apporteur de capitaux. L’entreprise devra rembourser l’emprunt à une échéance fixée et verser des intérêts aux prêteurs. Mais l’emprunt bancaire se fait auprès d’un intermédiaire financier alors que l’émission d’obligations se fait sur le marché financier, permettant d’obtenir des capitaux directement auprès des investisseurs.
4. Alors qu’une obligation est un titre de créance sur l’entreprise, une action est une part de l’entreprise. Un actionnaire est propriétaire d’une fraction du capital de l’entreprise.
5. En achetant des actions, un épargnant espère recevoir une partie des profits de l’entreprise sous forme de dividendes et réaliser une plus-value (écart positif entre le prix de revente et le prix de souscription de l’action) au moment de la revente de ses actions.
6. Dans les deux cas, il s’agit de dénommer des acteurs du capital-investissement. La « love money » (littéralement « argent de l’amour ») désigne les capitaux apportés par des proches (famille ou amis) du créateur d’entreprise, lors de la phase de démarrage. Les « business-angels » (littéralement « anges des affaires ») sont des investisseurs en capital-risque qui financent des entreprises potentiellement à fort développement mais risquées et qui les épaulent grâce à leur expérience et leur réseau.
7. Le crowdfunding (littéralement « financement par la foule ») ou financement participatif met directement en relation, via des plates-formes Internet, des entreprises porteuses de projets et des particuliers désireux de donner, de prêter, ou d‘investir en capital.
8. Les TPE et PME n’ont pas accès à tous les circuits de financement. Elles n’ont pas la capacité d’émettre des titres sur les marchés financiers et sont donc plus dépendantes de l’emprunt bancaire. Les différentes formes de capital-investissement et le crowdfunding peuvent alors constituer un financement alternatif ou du moins complémentaire au crédit bancaire, les fonds levés grâce à ces modes de financement constituant un atout pour obtenir un prêt bancaire.